



Partager
pour mieux
inhover !

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES CAUE 2023

**Sensibiliser à la prise en compte de
l'eau, élément indissociable du
projet d'aménagement paysager**





Baguenier Desormeaux Antoine

Paysagiste-concepteur CAUE62

Le Moaligou Guénolé

Urbaniste et paysagiste-concepteur CAUE60



Rava Sylvane

Paysagiste-conceptrice CAUE62



Nos actions

L'approche intégrée sous-entend de poser la problématique dans ses périmètres les plus larges et d'associer à la démarche stratégique ou de projet tous les acteurs politiques, techniques et financiers concernés.

Plusieurs situations de départ : Le sujet de l'eau se présente

- **de façon indirecte** : aménagement d'espaces publics, d'abords d'équipements publics, densification urbaine, gestion stationnement/ voirie urbaine,...
- **ou directe** : ruissellement, coulées de boue, déconnexion des EP, inondations,...

Plusieurs modes de réponse et d'accompagnement :

- A partir de demandes ponctuelles , action au cas par cas, et **conseil spécifique**
- Suite à des demandes en série, à l'émergence de questions et besoins , proposition d'outils d'accompagnement plus thématiques : **guide de recommandation, formation, ateliers pédagogiques, Expositions, visites de sites et projets exemplaires**

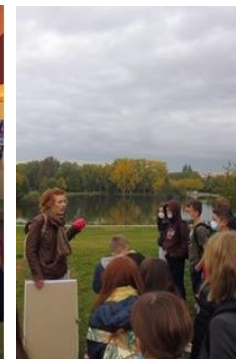
Sensibiliser à la démarche : Les ateliers pédagogiques

Ateliers avec le milieu scolaire

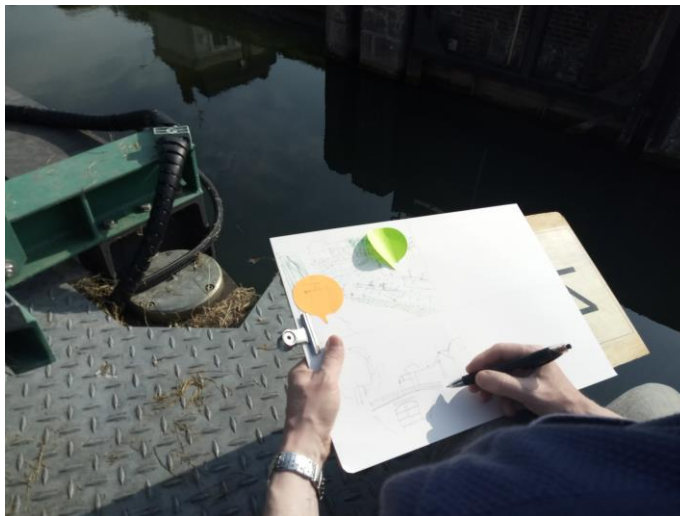
*Aménagement de ma cour d'école _
Violaines CAUE 62*



*«Aménagement de la mare _
Collège de Poix de Picardie
CAUE 80*



Sensibiliser à la démarche : expositions, visites-échanges, tables rondes



CAUE 80

Atelier RAMSAR (Conseil départemental de la Somme 2017-2023)

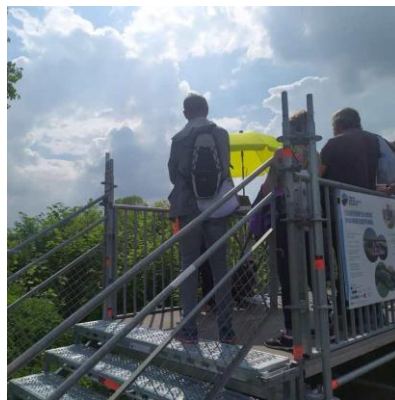
Journées du patrimoine « Ballades dessinées -» (2020)

Colloque sur les mares (ADREE) (2022)

Sensibiliser à la démarche : expositions, visites-échanges, tables rondes



Randonnées éphémères organisées par la Société du Canal Seine Nord Europe à destination des habitants du territoire CAUE 62



Lecture de paysage, avec le CAUE, permettant aux habitants d'imaginer ce que ce projet monumental, et les années de chantier qui y sont liées, auront comme conséquences sur ces paysages habités et arpentés.

Sensibiliser à la démarche : expositions, visites-échanges, tables rondes



Participation au 9^{ème} forum national GESTION DURABLE des EAUX PLUVIALES organisé par Idéal Co, l'Agence de l'eau, ADOPTA et la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin URCAUE des Hauts-de-France



Sensibiliser à la démarche : expositions, visites-échanges, tables rondes



Action FNCAUE/CAUE 60 : audition au CESE le 22 juin 2022 : intervention devant la commission Territoires, Agriculture et Alimentation pour la prise en compte de la dimension « **qualité de l'eau** » dans la politique foncière.

Après un cycle d'auditions et d'entretiens avec des chercheurs, des juristes, des responsables d'institutions ou d'associations et divers acteurs, l'objectif sera de préparer un texte de loi pour la « *reconnaissance juridique de l'intérêt général du sol* » en le nommant « *patrimoine commun constitutif de la Nation* »

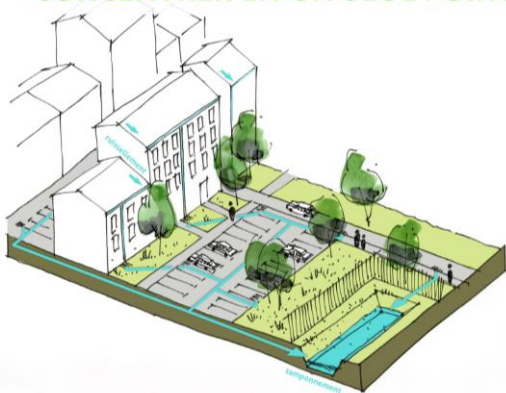


Sensibiliser à la démarche et orienter le projet : les formations

Formation pour la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry CAUE 02 en partenariat l'ADOPTA et le CPIE des Pays de l'Aisne (2021)

ZOOM SUR... DES PRATIQUES À ADAPTER

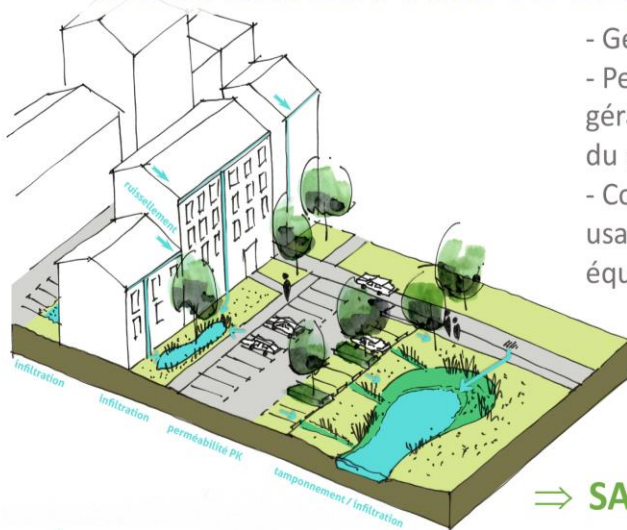
⇒ **UNE GESTION DES EAUX
PLUVIALES À NE PAS
CONCENTRER EN UN SEUL POINT**



ex. récupération des EP
sous tuyaux + gestion dans un ouvrage
unique en bout de chaîne
=> **Ouvrage de grande dimension,
déconnecté des espaces publics !**

ZOOM SUR... LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

⇒ **MULTIPLIER LES POINTS DE COLLECTE DANS LA VILLE**



- Gérer l'eau au plus proche du point de chute
- Penser la mise en réseau des espaces verts gérant les eaux pluviales pour une gestion au fil du parcours de l'eau
- Concevoir ces espaces comme des lieux multi-usages, ouverts sur la ville/le village et leurs équipements...

=> **dimension raisonnée des ouvrages**
=> **intégration urbaine et paysagère
dans la ville**

⇒ **SAISIR TOUTES LES OPPORTUNITÉS**

Sensibiliser à la démarche et orienter le projet : les formations

Formation sur la gestion différenciée des espaces verts, en partenariat avec le CPIE de l'Oise (2022)

La formation est portée par l'UMO (Union des Maires de l'Oise), agréée **QUALIOPI** → Possibilité de délivrer une **attestation de formation**



Promouvoir les alternatives aux phytosanitaires, principales sources de pollution de la nappe (Le Mesnil-en-Thelle, avril 2022)

Chaque commune participante est représentée par **un binôme élu/technicien** pour une vision partagée



Rappeler l'importance de favoriser la déconnexion des EP (Cannectancourt, avril 2022)

Sensibiliser et entrer dans la démarche de projet pas à pas : les guides

Guide pour la gestion différenciée des espaces verts des communes de l'Oise CAUE 60



Guide sur la valorisation des cimetières ruraux de la Somme CAUE 80

LES CIMETIÈRES RURAUX DE LA SOMME

Entretien et valoriser



3. Les techniques d'entretien al a) L'entretien courant

En Picardie, les eaux souterraines souffrent d'une contamination avérée. Les populations doivent être sensibilisées aux risques sanitaires et environnementaux. Il peut être intéressant pour les employés communaux des petites communes de pouvoir être formés aux méthodes alternatives d'entretien des espaces extérieurs. Les pratiques de gestion des eaux, de traitement des déchets et d'entretien des espaces dans les cimetières peuvent être adaptées pour un meilleur respect de l'environnement de la même manière que dans tout autre espace public de la commune.

ARROSAGE ET NETTOYAGE

Sur les surfaces en dehors des concessions, l'entretien est à la charge de la commune. En installant des systèmes de récupération des eaux pluviales ou des chasses d'eau il peut s'agir d'un simple contenant relié à une gouttière accolée à un bâtiment, aux sanitaires... L'un peut même d'installer les traditionnels robinets, pressoirs et pompes à eau et ainsi économiser l'eau. Les familles peuvent également profiter de ces réserves en eau pour entretenir leurs concessions.

En créant des systèmes de lagunages naturels et en créant des noues paysannes, on augmente les surfaces d'absorption des eaux. On peut ainsi éviter l'usage des selts due au ruissellement et à la stagnation des eaux d'arrosage et de nettoyage.

On limite aussi la saturation du terrain et donc une déformation possible de son sous-sol.

Pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement, les surfaces de circulation aménagées pour les personnes à mobilité réduite (surfaces imperméables non lissées) doivent présenter une légère inclinaison en profil ne devant pas dépasser 2 %.

MATÉRIAUX ET DÉCHETS

Il est préférable de ne pas utiliser de matériaux polluants et non durables (briques en matières plastiques et dérivés). Il est important de mettre en place un ou plusieurs "points de collecte des déchets" pour permettre le tri des objets cassés, des fleurs fanées (annuelles et saisonnières), des contenants plastiques (ou dérivés) et des potes. Pour les "déchets verts", il peut être utile de créer des composteurs.

Il est vivement conseillé au personnel communal et agents d'entretien de suivre des formations à la pratique de ces techniques alternatives qui peuvent être proposées par différentes associations dans le département (voir contacts et informations utiles).



VALORISATION DES RESSOURCES Récupération de l'eau de pluie

- Le patrimoine**
L'arrosage avec de l'eau de pluie des jeunes pousses et des plants sensibles à la sécheresse est profitable à l'eau potable du réseau.
- Recommandations de mise en place**
 - Concerner autant les particuliers que les communes.
 - Les toitures des bâtiments communaux représentent un potentiel exploitable.
 - La cuve doit être placée à un endroit facile d'accès.
 - Véhiculer à l'intégration suffisante de la cuve si elle est visible du domaine public.



Compostage

- Le patrimoine**
Les déchets verts représentent une ressource, le compostage permet de les transformer en un terreau riche, naturel et gratuit.
- Recommandations de mise en place**
 - Le composteur doit être placé dans un endroit ombragé, protégé des intempéries et à même le sol.
 - Aérer le compost, en le retournant fréquemment.
 - Prévoir si possible 2 à 3 bacs (compost, foin à mûrir).



ARBRES Plantation d'un p

- Le patrimoine**
La plantation d'arbres contribue à la biodiversité et à l'entretien des espaces verts.
- Recommandations**
 - Choisir l'essence adaptée aux conditions pédo-climatiques.
 - Prévoir une place suffisante pour le développement de l'arbre.
 - Prévoir une fosse de plantation adaptée, maintenir une ouverture en plan même aussi large et profonde que possible.
 - Privilégier les essences locales.
 - Hâbler le pied d'arbre de couvrir le sol avec des plantes basses pour éviter les blessures dues au passage du rotif.
 - Prévoir un arrosage les premières années lors des périodes de sécheresse.



Avantages



Actu de CAUE

Pour en savoir plus :
QUELS VÉGÉTAUX POUR QUELS AMÉNAGEMENTS ?
METHODE VECUS - CAUE 77
Vieux, Éthique, Climat, Usage, Sol
Méthode VECUS 77 : comment choisir ses végétaux ?

Aménagement

Né pas pailler le 'collet', car cela étouffe les arbres.
Bien surler les arbres futurs, les coller non desséchés peuvent laisser l'arbre.

Conseiller sur une thématique : les fiches conseils thématiques, les visites d'opérations

Fiche-conseil sur les noues et la désimperméabilisation des stationnements CAUE 62

FOCUS
Les parkings paysagers et perméables 

Aménager des parkings paysagers permet de :

- **concentrer le stationnement** en un endroit unique, à proximité d'un équipement ou d'un service,
- **créer des espaces de respiration** en milieu urbain,
- **valoriser un espace « fonctionnel »** grâce à une intégration maîtrisée par la présence du végétal,
- **participer à la préservation de la biodiversité.**

Voici quelques exemples :
(Les normes actuelles prévoient la création d'une place de stationnement PMR, ayant des dimensions et un revêtement adaptés, pour 50 places.)



Le stationnement est un espace indispensable, qu'il soit dans un quartier résidentiel, proche d'un équipement, en centre-ville ou dédié à un commerce. Il doit être **multifonctionnel et mutualisable** (stationnement, accueil d'événement, d'un marché...), mais également esthétique.



Son aménagement doit alors être réfléchi dans sa globalité pour permettre de **l'intégrer au mieux dans son environnement et atténuer la présence visuelle des véhicules.**

Le choix de revêtements de sol qualitatifs et, si possible, perméables, ainsi que des **plantations locales et complémentaires**, permettent alors à cet espace de se fondre dans le tissu urbain existant.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais
43, rue d'Amiens, 62018 Arras cedex 9 - 03 21 21 65 65 - caue62@caue62.org - www.caue62.org

FOCUS
La noue végétalisée 

La noue fait partie des techniques intégrées de gestion, à la parcelle, des eaux pluviales.



Une noue est une dépression du sol servant au recueil, à la rétention, à l'écoulement, à l'évacuation et/ou à l'infiltration des eaux pluviales. Peu profonde, temporairement submersible, avec des rives en pente douce, elle peut être paysagée pour une bonne intégration.

La végétation mise en place dans ces ouvrages doit être résistante aux excès d'humidité.



La végétalisation d'une noue favorise une meilleure infiltration des eaux. Elle participe aussi à la bonne fixation des sols, grâce au système racinaire des plantes. Certaines espèces végétales (plantes métallophages) jouent un rôle de dépolluant des eaux de ruissellement, notamment à proximité des parkings ou voies de circulation automobiles.

D'un point de vue paysager, la noue végétalisée participe à la valorisation du cadre de vie des usagers.

D'autre part, elle est aussi support de développement de la biodiversité.

Pour aller plus loin :
https://adapta.fr/wp-content/uploads/2016/07/FicheTechnique-3_ADOPTA.pdf
<https://www.youtube.com/watch?v=P1heC8q404>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais
43, rue d'Amiens, 62018 Arras cedex 9 - 03 21 21 65 65 - caue62@caue62.org - www.caue62.org

Conseiller au cas par cas : les fiches conseils, carnet de projet

Fiches conseil -Syndicat inter-départemental du SAGE de la Nonette – CAUE 60 avec ADOPTA

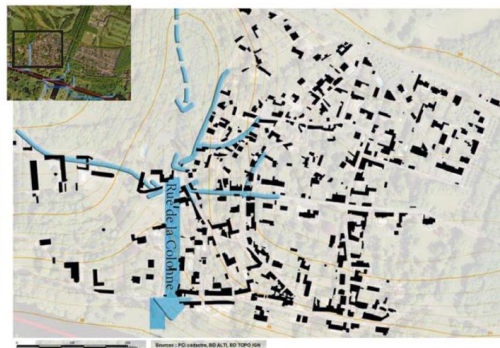
Objectif : Solutions de dés imperméabilisation et plantations appliquées par la commune. Suivi par le SAGE

CAS D'ÉTUDE : VINEUIL ST FIRMIN



Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette

Commune + ADOPTA + CAUE



Commune très minérale (pavés) du fait de son histoire, situation de cuvette de la rue de la Colonne. Intervention d'un BET pour dimensionner le tuyau Solutions alternatives, initiées par le SAGE



Approche : identifier chaque espace susceptible d'être planté *en amont* et proposer des aménagements adéquats par : Création de noues, arasement de bordures, plantations complémentaires...



Partager[!] pour mieux innover !

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES CAUE 2023

